

25 Marie de 19230 Mairie de TIGNIEU-JAMEYZIEU

DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE





OPÉRATEUR: Free Mobile **CODE SITE:** 38507_003_01

ADRESSE DU SITE: AVENUE DU GRAND PARADIS, CHÂTEAU

D'EAL

COMMUNE: 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

DATE: 20/03/2024





RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

OPÉRATEUR: FREE MOBILE

COMMUNE: TIGNIEU-JAMEYZIEU

NOM DU SITE: TIGNIEU-JAMEYZIEU/LE CHATENAY

CODE SITE: 38507_003_01

ADRESSE: AVENUE DU GRAND PARADIS, CHÂTEAU D'EAU - 38230

TIGNIEU-JAMEYZIEU

TYPE DE SUPPORT : Château d eau - réservoir

PROJET DE: Modification substantielle d'une antenne-relais existante

COORDONNÉES X = 821156, Y = 2086064

GÉOGRAPHIQUES: Longitude: 5.178659, Latitude: 45.738931

CONTACT FREE MOBILE

NOM: Luka GISBERT

Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales

E-MAIL: lgisbert@free-mobile.fr

ADRESSE: Free Mobile

16 rue de la Ville l'Évêque

75008 Paris



SOMMAIRE

1. Synthese et motivation du projet	4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	5
3. Autorisations administratives	7
4. Calendrier indicatif du projet	8
5. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	8
6. Plan de situation à l'échelle	9
7. Plan de cadastre 1	1
8. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après 1	L2
9. Déclaration ANFR 1	١5
10. Plans du projet 1	١6
11. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité 2	21
12. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat2	21
13. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé 2	23
14. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence 2	24





1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.

Cette anticipation est d'autant plus vitale à la lumière du rôle crucial des moyens de communication dans la crise sanitaire qui a frappé tous les territoires et l'incertitude, notamment en termes de re-confinement local, qui lui est liée.

Compte tenu de l'augmentation constante des besoins en connectivité mobile, de plus 30% chaque année, et afin de répondre aux besoins des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires, Free Mobile est engagé dans un programme soutenu et précis de déploiement du Très Haut Débit Mobile dans l'ensemble des territoires. Et ce, dans le respect permanent des normes de protection sanitaire.

L'envolée des usages de téléphonie mobile, +18% contre une moyenne de 2 à 5% au cours des 5 dernières années ainsi que la multiplication par 3 du volume de données depuis les clés mobiles observées par l'ARCEP sur les 15 premiers jours du confinement illustrent la nécessité de mettre en place urgemment une infrastructure mobile adaptée et résiliente permettant de prendre en charge instantanément une croissance exponentielle des usages distants fiables.

A ce titre, le programme de Free Mobile, réalisé au plus près des besoins des territoires et de leurs administrés, est urgent étant donnée l'accélération exponentielle du besoin en débit liée aux outils numériques fort consommateurs de débit qui sont inéluctablement amenés à se généraliser qui plus est vu le contexte sanitaire comme, par exemple, les téléconsultations/télésoins, le télétravail et l'enseignement à distance, la possibilité de veiller en direct sur ses proches.

L'introduction de la 5G permet de faire bénéficier les utilisateurs ayant opté pour la 5G d'une technologie inédite pour couvrir leurs besoins en termes de débit par simple ajout d'équipements sur le réseau existant.

En effet, la 5G a été pensée pour couvrir ponctuellement et uniquement le temps de la communication le demandeur du service tout en assurant une multiplication allant jusqu'à 10 des débits ainsi qu'une latence durée d'attente avant le début du service (dit de « latence ») fortement réduite.

Ce processus de déploiement d'équipements 5G, qui constitue une étape cruciale au sein du programme de planification, de déploiement et de modernisation du réseau, doit être anticipé étant donné les délais incompressibles, entre 18 et 24 mois, nécessaires au déploiement des équipements sur chaque site

En effet, ce dernier implique, la mobilisation et l'intervention de nombreux travailleurs et artisans, principalement locaux, exerçants dans différents corps de métier : géomètres, aménageurs/syndic d'électricité, notaires, chauffeurs/livreurs, grutiers, conducteurs de



travaux (Génie Civil, Electricité), ... et, indirectement hôteliers, restaurateurs ...

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Installation de 3x antennes supplémentaires (Gabarit 1.00x0.50x0.24m) au niveau des installations existantes sur la façade du château d'eau.

Ces antennes de couleur blanche seront installées sur de nouvelles structures métalliques galvanisé et positionnées parallèlement à une distance d'environ 0.50m des antennes existantes. Une par secteur.

Les hauteurs d'antennes existantes par rapport au sol restent identiques avant/après travaux.

Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes: 3	À ajouter : 3	À modifier : 0
Type	Panneau	Panneau	
Technologies	3G / 4G / 5G	5G	
Azimuts (S1/S2/S3)	0° 120° 240°	0° 120° 240°	

Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
	4G 700 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	29	26.85	6°
O°	4G 1800 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	32 m	262 m	18.6 m	248.6 m	19.1 m	249.1 m	47.6	45.4	6°





Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
	4G 700 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	29	26.85	6°
120°	4G 1800 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	32 m	262 m	18.6 m	248.6 m	19.1 m	249.1 m	47.6	45.4	6°
	4G 700 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	29	26.85	6°
240°	4G 1800 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	32 m	262 m	17.6 m	247.6 m	18.6 m	248.6 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	32 m	262 m	18.6 m	248.6 m	19.1 m	249.1 m	47.6	45.4	6°

⁽¹⁾NGF = nivellement général de la France

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

⁽²⁾HBA = hauteur bas d'antenne

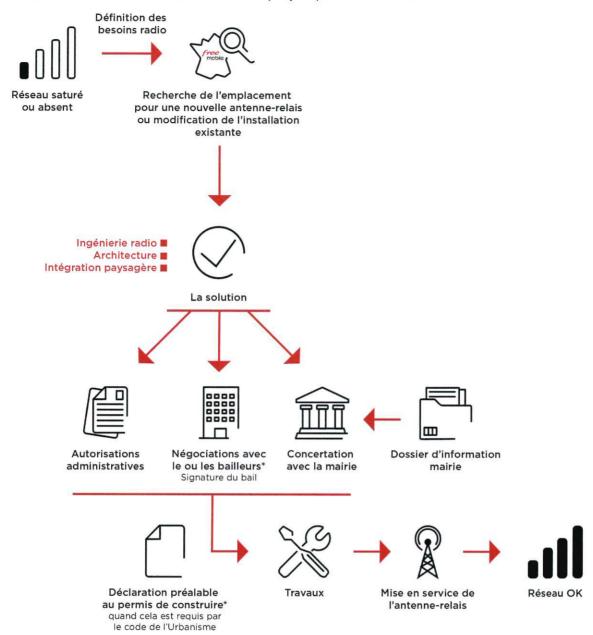
⁽³⁾HMA = hauteur milieu d'antenne

⁽⁴⁾ sans tenir compte de la variabilité des faisceaux



Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.



*Si nécessaire

3. Autorisations administratives

Autorisations administratives nécessaires

Déclaration Préalable 🔲 oui 🗹 non

2540811149T0000160519



4. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Mars 2024
Début des travaux (prévisionnel)	Mai 2024
Mise en service (prévisionnel)	Juin 2024

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.

L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

5. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

AVENUE DU GRAND PARADIS, CHÂTEAU D'EAU 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

Coordonnées

Lambert II étendu

X = 821156 Y = 2086064 **WGS 84**

Longitude : 5.178659 Latitude : 45.738931

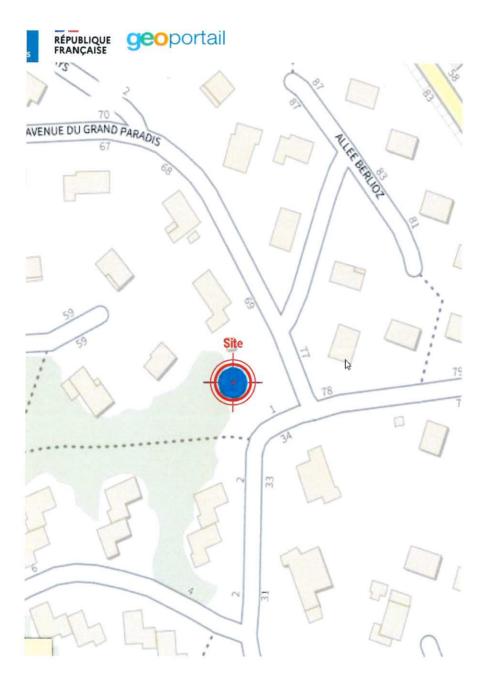


6. Plan de situation à l'échelle

Localisation de l'installation



Plan de ville







Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

Sans objet



7. Plan de cadastre



Plan cadastral

Département : ISERE

Commune : EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AS
Feuille : 000 AS 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 19/03/2024
(fuseau horaire de Pans)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
@2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Bourgoin-Jailieu
Pôle Topographique Gestion Cadastrale
Nord Isere 22 Place Charlie Chaplin
38307
38307 BOURGOIN CEDEX
tét. 0474938445 -fax
plgc.nord-isere@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

2540811149T0000160719



8. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

Prises de vue

cellnex

Plan de situation photos





Prise de vue n°1

Etat avant :



Etat après :







Prise de vue n°2

Etat avant:



Etat après :





9. Déclaration ANFR

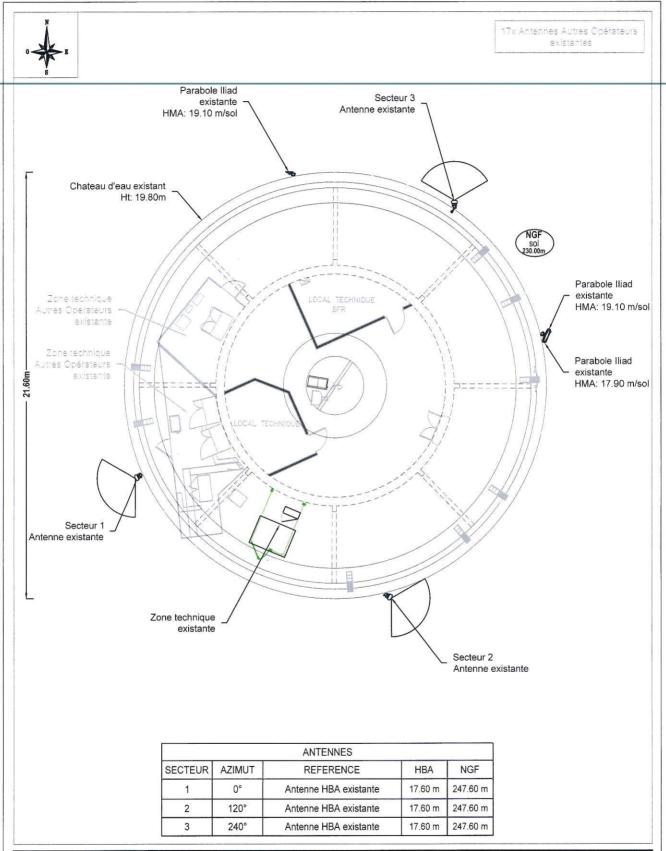
Le projet fera l'objet d'une déclaration ANFR selon les points ci-dessous. Grâce à ces éléments, l'ANFR gère l'attribution des fréquences aux divers émetteurs et veille au respect de la réglementation.

1. Conformité de l'installation aux	règles du guide	DR 17* de l'ANFR ?
	☑ oui	non
* Guide technique ANFR DR17 modélis public.	sation des sites radio	pélectriques et des périmètres de sécurité pour le
2. Existence d'un périmètre de séc	curité** balisé ac	cessible au public
	☑ oui	non
** Périmètre de sécurité : zone au vois supérieur au seuil du décret ci-dessous		dans laquelle le champ électromagnétique peut-être
		par la station objet de la demande sera-t-i 2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de
	☑ oui	non
	visé par l'article	sements scolaires, crèches, établissements s 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002
	☐ oui	☑ non

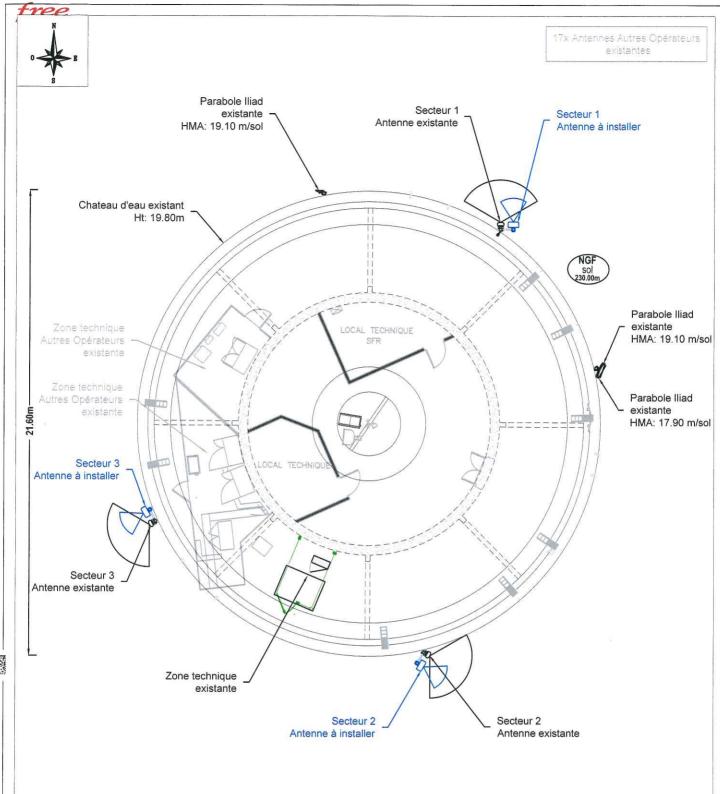




10. Plans du projet



	× 100 - 101	TIGNIEU-JAMEYZIEU	
3		Ech : 1:175	
cellnex		TIGNIEU-JAMEYZIEU - 38230	ID :38507_003_01
	N° FOLIO :03	DP2.1-PLAN DE MASSE EXISTANT	FR-38-900068
DOSSIER : DP INDICE : A	FICHIER: DIM_	_FR-38-900068_38507_003_01_PLAN_DP_Ind A.d Wogessin: F.T	Date: 19.03.2024

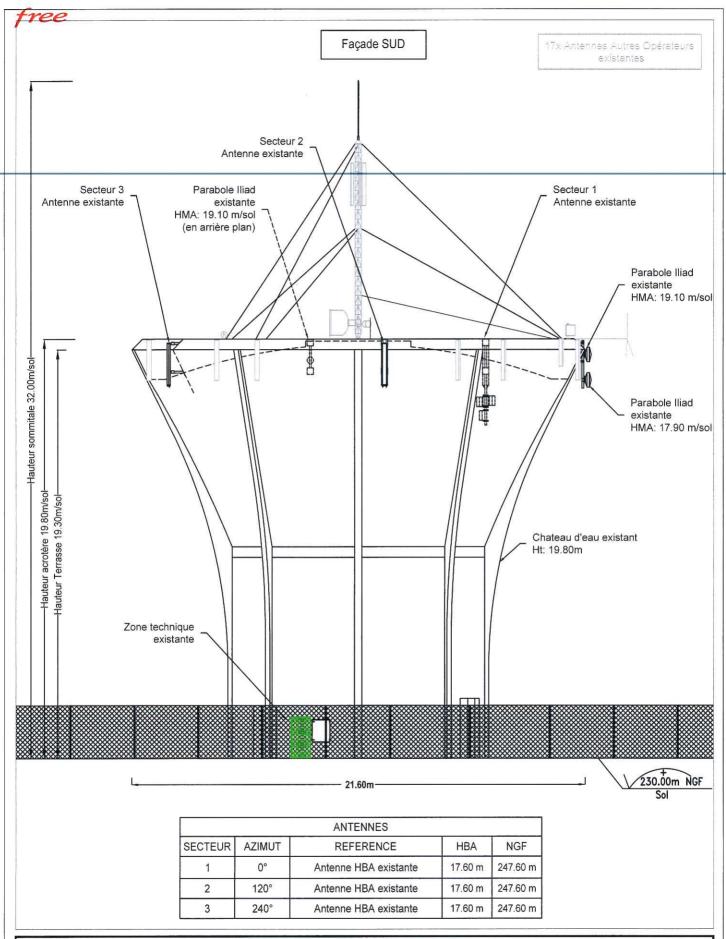


		ANTENNES		
SECTEUR	AZIMUT	REFERENCE	НВА	NGF
1	0°	Antenne HBA existante	17.60 m	247.60 m
2	120°	Antenne HBA existante	17.60 m	247.60 m
3	240°	Antenne HBA existante	17.60 m	247.60 m

ANT	ANTENNES PROJET						
REFERENCE	AZIMUT	НВА	NGF				
Antenne 1.00m	0°	18.60m	248.60 m				
Antenne 1.00m	120°	18.60m	248.60 m				
Antenne 1.00m	240°	18.60m	248.60 m				

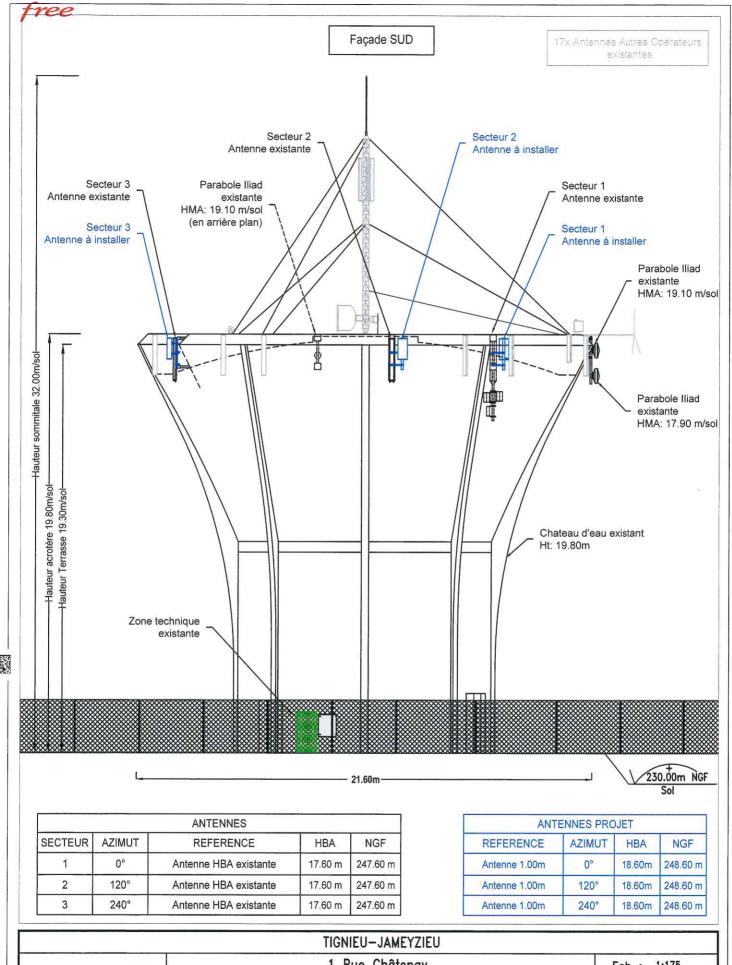
	TIGNIEU-JAMEYZIEU	
3	Ech : 1:175	
cellnex	TIGNIEU-JAMEYZIEU - 38230	
N° FOLIO : 04 DP2.2-PLAN DE MASSE PROJETE		FR-38-900068
DOSSIER : DP INDICE : A	FICHIER: DIM_FR-38-900068_38507_003_01_PLAN_DP_Ind A.d w@gessin: F.T	Date: 19.03.2024



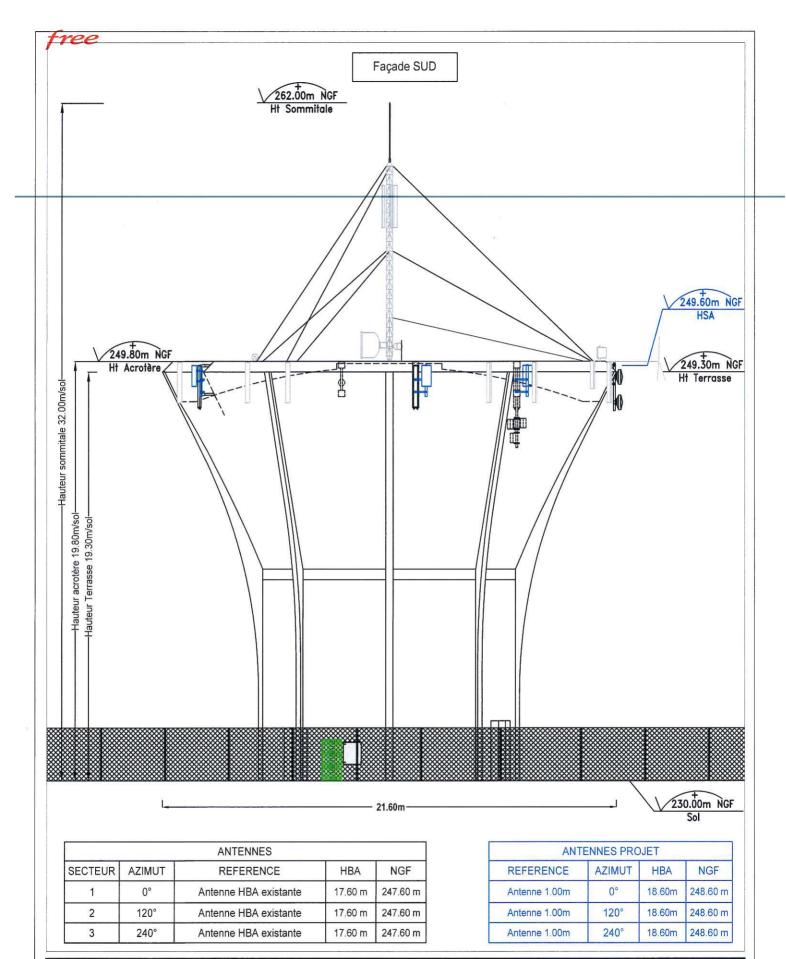


TIGNIEU-JAMEYZIEU					
3		1 Rue Châtenay			Ech : 1:175
cellnex		TIGNIEU-JAMEYZIEU - 38230			ID : 38507_003_01
		N° FOLIO	:06	DP4.1-PLAN D'ELEVATION EXISTANT	FR-38-900068
DOSSIER : DP INDICE	E : A	FICHIER:	DIM_	_FR-38-900068_38507_003_01_PLAN_DP_Ind A.dwogessin: F.T	Date: 19.03.2024







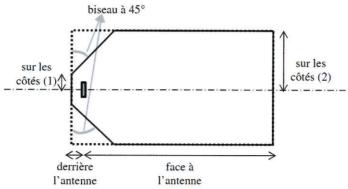


TIGNIEU-JAMEYZIEU					
3	Ech : 1:175				
celnex TIGNIEU-JAMEYZIEU - 38230		ID :38507_003_01			
Nº FOLIO :08 DP10-PLAN COTE NGF		FR-38-900068			
DOSSIER : DP INDICE : A	FICHIER: DIM_FR-38-900068_38507_003_01_PLAN_DP_Ind A.d Wogessin: F.T	Date: 19.03.2024			



11. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité

Exemple à titre indicatif de périmètre de sécurité autour de l'antenne pour le grand public :



Périmètre de Sécurité pour des antennes de macro-cellule sur terrasse Source : Guide Technique - ANFR/DR 17-6

Conformité au guide technique de l'ANFR :

https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/consultation/consultation-5G-Guide-perimetres-securite.pdf

Exemple de balisage :



12. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat

Sites Internet

Site gouvernemental	www.radiofrequences.gouv.fr				
Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.anfr.fr www.cartoradio.fr https://5g.anfr.fr/				
Sites de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes	www.arcep.fr www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux- mobiles/la-5g/frequences-5g-procedure-dattribution- de-la-bande-34-38-ghz-en-metropole.html https://www.arcep.fr/nos-sujets/la-5g.html				





Documents pédagogiques de l'Etat

Téléchargeables sur le site gouvernemental www.radiofrequences.gouv.fr

Guide à destination des élus : l'essentiel sur la 5G	https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Brochure 5GWEB.PDF
Antennes relais de téléphonie mobile	http://www.radiofrequences.gouv.fr/les-conditions-d-implantation-a16.html
Surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques	http://www.radiofrequences.gouv.fr/surveiller-l-exposition-du-public-a95.html

Fiches ANFR

Téléchargeables sur le site www.anfr.fr

	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes-maires.pdf			
Présentation de la 5G	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/docume ts/5G/ANFR_5G.pdf			
Vidéos pédagogiques sur les ondes	https://www.anfr.fr/anfr/lanfr-academie			

Rapports des Autorités scientifiques et sanitaires

Rapport et Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (ANSES ex AFSSET), 15 octobre 2013, Mise à jour de l'expertise « radiofréquences et santé »

L'ANSES actualise l'état des connaissances qu'elle a publié en 2009. L'ANSES maintient sa conclusion de 2009 sur les ondes et la santé et indique que «cette actualisation ne met pas en évidence d'effets sanitaires avérés et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population»

Rapport et avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 17 février 2022, actualisant l'avis du 12 avril 2021 relatif à la 5G

Dans la continuité de ses travaux d'expertise sur radiofréquences et santé, et sur la base des nombreuses données scientifiques disponibles à ce jour, l'ANSES estime que « le lien entre exposition aux radiofréquences et risques sanitaires pour les fréquences d'intérêt pour le déploiement de la technologie 5G est, en l'état des connaissances, comparable à celui pour les bandes de fréquences utilisées par les générations précédentes. »

L'ANSES précise, en réponse aux observations recueillies suite à la consultation publique lancée en 2021, que « Tous les effets biologiques ont bien été considérés dans cette expertise, à travers notamment les expertises précédentes réalisées par l'Anses afin d'évaluer les effets sur la santé associés à l'exposition aux radiofréquences. ».

Rapport de l'Agence Nationale des Fréquences sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, août 2020

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a réalisé des simulations numériques des niveaux d'exposition créés par la téléphonie mobile dans une zone urbaine très dense, à savoir le 14ème arrondissement de Paris. De par les résultats obtenus, l'ANFR a estimé un impact faible de l'introduction de la 5G sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques par rapport à un scénario de renforcement de la 4G sans 5G.



Rapport des agences de l'Etat sur le déploiement de la 5G, septembre 2020

À ce jour, les agences sanitaires qui se sont prononcées considèrent les effets sanitaires de la 5G, comme des autres radiofréquences déjà utilisées, non avérés en-deçà des valeurs limites d'exposition. (base : rapport des agences de l'Etat sur le déploiement de la 5G)

Rapport et avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 20 avril 2021, Avis et conclusions relatifs à la 5G

Dans la continuité de ses travaux d'expertise sur radiofréquences et santé, et sur la base des données scientifiques disponibles à ce jour, l'ANSES estime que « la situation en matière de lien entre exposition aux radiofréquences et effets sanitaires pour les fréquences d'intérêt pour le déploiement de la technologie 5G est, en l'état des connaissances, comparable aux bandes utilisées par les générations précédentes »

Rapport de l'ANFR relatif aux mesures d'exposition du public aux ondes avant et après mise en service de la 5G, décembre 2021

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a réalisé une campagne de 3000 mesures d'exposition du public aux ondes avant et après mise en service de la 5G. Dans ce cadre, les résultats montrent que l'exposition est comparable avant et après introduction de la 5G.

Date	Agence sanitaire
janv-20	Agence de Protection Environnementale irlandaise
16-avr-19	Ministère Allemand de l'Environnement, de la Nature et de la Sécurité Nucléaire
28-mars-19	Ministère Autrichien du Climat, de l'Environnement, de l'Energie, de la Mobilité, de l'Innovation et de la Technologie (BMK), 28 mars 2019
11-janv-19	Direction de la Radioprotection et de la sécurité nucléaire de Norvège (DSA), 11 janvier 2019
05-mai-19	Autorité Sanitaire Danoise (Sundhedsstyrelsen)
19-févr-20	Comité Consultatif Scientifique sur les Radiofréquences et la Santé d'Espagne
04-janv-19	Autorité finlandaise de radioprotection
nov-19	Agence Nationale de la Santé Publique Suédoise
avr-20	Agence Australienne de Sécurité Nucléaire et de Radioprotection
03-déc-19	Ministère de la Santé de Nouvelle Zélande
sept-20	Conseil de la santé des Pays-Bas
nov-19	Département fédéral Suisse de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
avr-19	Food and Drug Administration (Etats-Unis)

13. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé

Free Mobile, exploitant un réseau de télécommunications tel que défini au 2° de l'article 32 du code des postes et télécommunications, certifie que, en dehors du périmètre de sécurité mentionné sur plan et balisé sur le site, les références de valeurs d'exposition aux champs électromagnétique suivantes, et fixées dans le décret n°2002-775 du 3 mai 2002 sont respectées.

Free Mobile s'engage à appliquer les règles de signalisation et de balisage des périmètres de sécurité qui lui sont propres dans les zones accessibles au public.

Free Mobile s'engage à respecter les seuils maximaux réglementaires contraignants en France conformément aux dispositions du décret 2002-775 du 3 mai 2002. Ces seuils réglementaires, établis sur avis de l'ANSES, permettent d'assurer une protection contre les effets établis des champs électromagnétiques radiofréquences. A l'image de la grande majorité des pays membres de l'Union européenne, celles-ci sont issues de la recommandation du Conseil de l'Union européenne 1999/519/CE du 12 juillet 1999 relative à l'exposition du public aux champs électromagnétiques et conformes aux recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).





Ce seuil, a été fixé par le Gouvernement sur la base des avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). En tout état de cause, Free Mobile s'est toujours engagé à se conformer continuellement à toute éventuelle modification de la réglementation.

Valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques (décret 2002-775 du 3 mai 2002)

	700 MHz	800 MHz	900 MHz	1,8 GHz	2,1 GHz	2,6 GHz	3,5 GHz	
Valeur limite d'exposition (V/m)	36	39	41	58	61	61	61	

Pour garantir une sécurité maximale, ce seuil de référence a été établi de façon à garantir au niveau du public un DAS (débit d'absorption spécifique) corps entier inférieur à 0,08W/kg. Ce niveau de DAS est obtenu en appliquant un coefficient diviseur de 50 sur la mesure en deçà de laquelle aucun effet biologique n'a été observé expérimentalement.

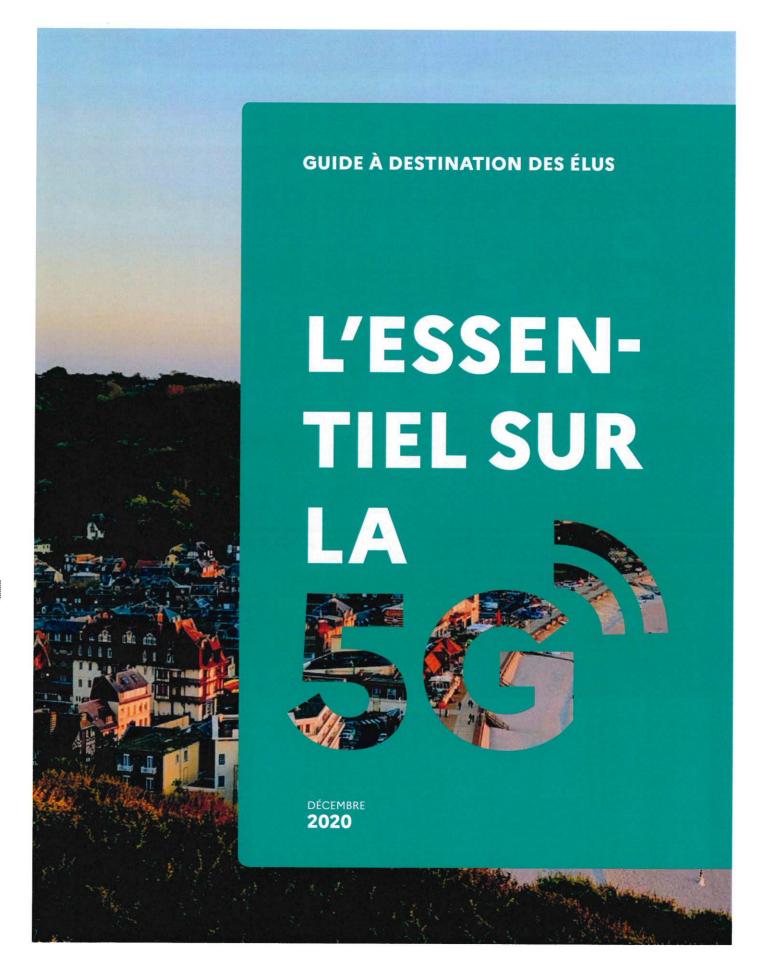
L'Agence nationale des Fréquences (ANFR) est la garante du respect de cette réglementation. En particulier, elle délivre une autorisation pour tout projet d'installation d'un site radio électrique dans le cadre de la procédure de la commission des sites et servitudes radioélectrique (COMSIS). Une antenne ne peut émettre sans cette autorisation.

14. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence

Free Mobile met en œuvre depuis plusieurs années un processus opérationnel de déploiement de ses sites selon les règles de transparence et d'application du principe de sobriété de l'exposition électromagnétique découlant de la loi Abeille de 2015 et repris dans le code des communications électroniques.

Free Mobile s'engage à informer le maire ou le président du groupement de communes de la date effective des travaux d'implantation de la nouvelle installation radioélectrique concernée ainsi que de la date prévisionnelle de mise en service de cette installation.

Des mesures d'information préalable des maires et de concertation sur les ondes existent en France depuis plus de 15 ans. L'Association des Maires de France et les opérateurs ont ainsi établi en 2006, un « Guide des relations entre opérateurs et communes » (GROC) veillant à ce que chaque nouveau projet d'antenne dans une commune fasse l'objet d'une information préalable du maire. Free Mobile s'engage à suivre ce guide.







ADEME:

L'Agence de la transition écologique est un établissement public qui suscite, coordonne ou réalise des opérations de protection de l'environnement et pour la maîtrise de l'énergie.

NED .

L'Agence nationale des fréquences contrôle l'utilisation des fréquences radioélectriques et assure une bonne cohabitation de leurs usages par l'ensemble des utilisateurs. Elle s'assure également du respect des limites d'exposition du public aux ondes.

NSES.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a pour mission principale d'évaluer les risques sanitaires dans divers domaines en vue d'éclairer la décision publique. L'ANSES conduit par exemple des expertises sur les effets potentiels des ondes sur la santé.

ARCEP:

C'est une autorité administrative indépendante chargée de la régulation des communications électroniques et des Postes et la distribution de la presse en France. C'est par exemple l'ARCEP qui est en charge des procédures d'attribution des fréquences, et du respect des obligations des opéra-



ALORS QUE LES PREMIÈRES OFFRES 5/3 VIENNENT D'ÊTRE LANCÉES EN FRANCE, LE DÉPLOIEMENT DE CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE S'USCITE DE NOMBREUSES INTERROGATIONS, MAIS AUSSI BEAUCOUP DE FAUSSES INFORMATIONS.

La présente brochure s'adresse essentiellement aux élus locaux, directement concernés par l'aménagement numérique des territoires, et souvent sollicités au niveau local pour répondre à ces interrogations. Elle a pour but de vous donner les informations nécessaires pour comprendre ce que va apporter la 5G et démêler le vrai du faux sur cette nouvelle technologie. Elle rappelle également quel est votre rôle, notamment en tant que maire, et quels sont les outils à votre disposition, pour accompagner le déploiement de la 5G sur votre territoire et organiser la communication et la concertation au niveau local.

Sous la direction du Secrétariat d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, cette brochure a été élaborée par la Direction Générale des Entreprises (DGE), en lien avec l'ARCEP, l'ANFR, l'ANSES, l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires, le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère de la Transition Écologique, et avec la participation des associations d'élus.









QU'EST-CE QUE C'EST? .A 5G

COMMENT CA MARCHE?

La 5G qu'est-ce que c'est?

de transmission divisé par 10 et fiabilité accrue. À usage constant, la 5G est moins technologies 2G, 3G et 4G. La 5G doit permettre un bond dans les performances en termes de débit, d'instantanéité et de fiabilité : débit multiplié par 10, délai La «5G» est la cinquième génération de réseaux mobiles. Elle succède aux consommatrice d'énergie que les technologies précédentes (4G, 3G, 2G).



technologies et connait environ tous les 10 ans une évolution plus importante. Le secteur des télécommunications voit émerger régulièrement de nouvelles couverture numérique du territoire tout en évitant la saturation des réseaux. La 5G cohabitera avec les technologies précédentes et viendra renforcer la

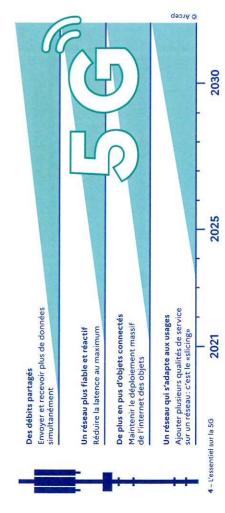
• Il s'agit d'une amélioration continue

pour s'adapter aux nouveaux usages des utilisateurs.

> La 5G: une technologie évolutive

ployé en plusieurs étapes par les opérateurs L'introduction des fonctionnalités sera progressive parce que le réseau 5G sera démobiles: les antennes d'abord, puis le cœur de réseau. Durant les premières années, la

tées progressivement. L'ensemble des gains De nouvelles fréquences seront aussi ajoude performance apparaîtra dans quelques 5G sera «dépendante» du réseau 4G.



De la 2G à la 5G:

une technologie qui évolue pour offrir de nouvelles opportunités





Que permettra la 5G?

> Éviter la saturation des réseaux 4G

vices internet existants, tout en évitant la sormais sur plus de 96% du territoire. Les pourra être nettement supérieur permet-À son lancement, la 5G améliorera les sersaturation des réseaux 4G déployés déutilisateurs bénéficieront d'un débit qui tant par exemple d'utiliser des services de visioconférence plus performants.

> Ouvrir la voie aux innovations

La 5G permettra progressivement de connecter un nombre important d'objets. Loin d'être des gadgets, les objets connectés ont une utilité très concrète dans beaucoup de domaines:

- médecine: développement de la télémétien de la connexion pendant les déplacedecine, gestion du matériel médical, mainments de malades par exemple,
- agriculture et environnement: régulation de l'arrosage, fermes connectées, suivi des troupeaux et de leur santé,
- transport: gestion logistique pour une meilleure régulation des flux de circulation,
- industrie: outils industriels plus performants et plus sûrs,
- sécurité routière: voitures connectées, aides à la conduite,
- services de secours: utilisation de drones pour acheminer l'aide d'urgence, canaux de communication réservés, visualisation des lieux d'intervention pour mieux appréhender les situations, etc.

Un développement progressif

progressivement et ils ne peuvent pas tous Les usages sont amenés à se développer être anticipés aujourd'hui. Infrastructures de santé publique, de transport, services publics, biens collectifs, etc. c'est autant de domaines dans lesquels la mise en place d'une 5G utile, répondant aux besoins du plus grand nombre, est possible.

tion des drones dans l'agriculture, certains veloppés dès le lancement de la 5G (utilisausages industriels par exemple). D'autres usages nécessiteront plus de temps pour être expérimentés, et d'autres devront encore attendre que toutes les dimensions de la 5G (faible latence, densité d'objets) es nouveaux usages nécessitant simplement un meilleur débit sont prêts à être désoient disponibles.

DE LA TECHNOLOGIE MOBILE LE VOCABULAIRE

téléphonie et de connexion internet aux utilisateurs même lorsque ceux-ci se déplacent. Un tel réseau utilise les ondes de radiofréquences pour transporter les Réseau mobile : c'est un réseau de télécommunications offrant des services de données. Débit : c'est la quantité de données qui peut être échangée en une seconde (on 'exprime en Mbit/s). Délai de transmission : c'est le temps minimum pour transférer des données. On parle aussi de temps de latence. Fiabilité : c'est l'assurance que les données envoyées arrivent bien jusqu'au destinataire.

d'innovations technologiques permises à terme par la 5G **Exemples d'expérimentations**



DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Aide à la gestion des équipements médicaux dans l'hôpital ou au développement de la télémédecine.



À TOULOUSE
Le CHU de Toulouse mène des réflexions portant
par exemple sur les questions de continuité de service
dans le cas de transfert de patients ou de localisation
de blens et de personnes.



DANS LE DOMAINE **DES TRANSPORTS**

Des navettes autonomes, la gestion du trafic de véh cules, le pilotage à distance de véhicules pour des interventions en zone sensible.



À LINAS-MONTHLÉRY

En France des tests sont en cours à l'autrodrome de Linaa-Mondhierp pour explorer les useges de la 5G lifes à la voiture connectée ou aux outils d'assisance à la conduite dans un environnement routier proche



DANS L'INDUSTRIE

Dans l'industrie, des applications basées par exemp e sur l'internet des objets ou la réalité augmentée permettront des gains importants en termes de maintenance, d'efficacité et de sécurité.



À VAUDREUIL

prédictive et de visite de sites à distance via la réalité En France, l'usine de Schneider Electric à Vaudreuil expérimente les usages industriels de la 3G à travers la mise en place d'un dispositif de maintanance



Question/Réponse

de la 5G nécessite d'installer Est-ce que le déploiement de nouvelles antennes?

nouveaux sites radios. Les opérateurs se serviront principalement des pylônes déjà existants pour ne nécessitera pas d'installer massivement de La première phase de déploiement de la 5G ajouter les antennes 5G ou mettre à jour les antennes existantes.

200 mètres maximum). Elles seraient utilisées dans mais portent à de faibles distances (généralement des centres commerciaux. Ces antennes devraient des lieux de forte affluence, comme des gares ou puissance: les « petites cellules ». Ces antennes permettent une utilisation intensive d'internet se déployer dans quelques années en fonction sont comparables à des émetteurs wifi : elles La 5G pourrait aussi donner lieu à l'utilisation être peu utilisées dans un premier temps et des usages de la 5G qui vont se développer. d'une autre sorte d'antenne à plus faible



Faudra-t-il obligatoirement changer son équipement?

La 5G restera un choix : choix de s'équiper, choix contraindre à s'équiper d'un nouveau téléphone. de souscrire un abonnement. Son lancement ne aujourd'hui avec les mobiles 3G qui continuent de fonctionner alors que la 4G est présente sur la quasi-totalité du réseau mobile) et ne va pas rendra pas incompatibles les téléphones des La 5G va cohabiter avec les technologies plus anciennes générations (comme c'est le cas anciennes.

renseigner sur la couverture et la qualité de service dans les zones où l'on pense utiliser son téléphone. observatoire sera également disponible sur le site de l'Arcep (Observatoire des déploiements 5G). suivant les recommandations de l'ARCEP, et un Des cartes seront publiées par les opérateurs Avant de changer son équipement, il faut se

pour la vie privée des citoyens? **Quelles garanties**

général sur la protection des données personnelles des correspondances, d'une part, et le Règlement La 5G et plus généralement les évolutions à venir protection de la vie privée : le respect du secret d'interactivité entre le réseau et ses utilisateurs, et augmenter les échanges de données. Afin de des réseaux télécoms vont entraîner davantage protéger ces données personnelles, les réseaux télécoms sont soumis à un double régime de (RGPD), d'autre part.

économique autant que politique, la France œuvre à protéger ses infrastructures sensibles. C'est tout 'exploitation d'équipements actifs des antennes le risque de menaces liées aux équipements de mobiles pour les opérateurs télécoms qui sont réseau mobile. Pour préserver sa souveraineté Le déploiement de la 5G renforce également sécurité des réseaux mobiles 5G, qui soumet a autorisation préalable du Premier ministre l'enjeu de la loi du 1er août 2019 relative à la opérateurs d'importance vitale (OIV).

Techniquement comment ça marche?

La 5G est souvent présentée comme une unique technologie alors qu'elle est en réalité l'assemblage d'innovations diverses

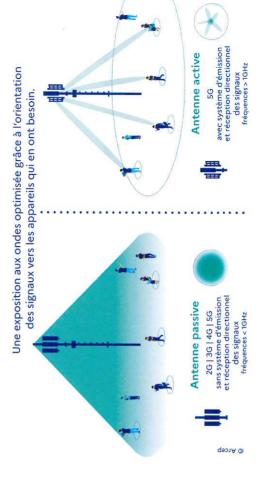
Les bandes de fréquences de la 5G

ter des données. Ces ondes sont découpées en bandes de fréquences, rentes bandes de fréquences ont une portée et un débit différents : la 5G utilisera tout un ensemble de fréquences, attribuées récemment ou Les réseaux mobiles, comme la radio, utilisent des ondes pour transporqui nécessitent une autorisation de l'État pour être utilisées. Les diffédepuis plus longtemps:

déjà utilisées (notamment les bandes 700 MHz, 2,1 GHz ou 1800 MHz) opérateurs mobiles par l'Arcep le 12 novembre 2020. Cette bande offre Dans un premier temps, la 5G utilisera les bandes de fréquences qui sont ainsi que la bande de fréquences 3,5 GHz qui vient d'être attribuée aux un bon compromis entre couverture et amélioration du débit.

26 GHz (dite bande millimétrique). Cette bande n'est pas encore attribuée. Elle pourra permettre des débits très importants en zone très dense et pourra particulièrement être utilisée pour la communication Dans un second temps, la 5G pourrait utiliser une autre bande, la bande entre objets connectés.

> Des antennes-actives innovantes



L'ensemble de ces innovations combinées permettront d'atteindre des débits jusqu'à 10 fois plus grands qu'en 4G et de réduire par 10 le temps de réponse (latence).



LA 5G, QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ?

La 5G est au cœur de nombreux débats, où il est parfois difficile de différencier les rumeurs des faits établis. Deux sujets font notamment l'objet d'interrogations : les effets de la 5G sur la santé et l'impact global de la 5G sur l'environnement.



La 5G a-t-elle des effets sur la santé ?

Une exposition aux ondes très surveillée

En France, l'exposition du public aux ondes est très réglementée et surveillée par l'ANFR. Cette agence réalise chaque année de nombreux contrôles, qui montrent que l'exposition aux ondes est globalement très faible et largement inférieure aux valeurs limites. Sur les 3000 mesures qui ont été réalisées en 2019, 80% d'entre elles attestaient d'une exposition inférieure à 1V/m, alors que les valeurs limites règlementaires se situent entre 36 et 61V/m selon les fréquences pour la téléphonie mobile.

> Une faible exposition

L'ajout de la 5G présentera une légère augmentation de l'exposition aux ondes, similaire à celle observée lors du passage de la 3G à la 4G mais l'exposition restera très faible. Cette estimation vient des mesures faites par l'ANFR en préparation de l'arrivée de la 5G. L'exposition aux ondes restera donc faible, et très largement en dessous des valeurs limites autorisées.

> Des contrôles réguliers et sur demande de l'exposition des antennes

Pour s'en assurer, l'ANFR est en charge de mesurer l'exposition des antennes dans le cadre du dispositif de surveillance et de mesure des ondes. Les maires, les associations agréées de protection de l'environnement ou agréées au titre d'usagers du système de santé et les fédérations d'associations familiales peuvent de telles mesures. L'ensemble des résultats de ces mesures est publié sur cartoradio.fr, qui permet déjà d'avoir accès à plus de 60000 mesures réalisées sur le territoire.

Le Gouvernement a décidé de renforcer les contrôles dans le cadre d'un plan spécifique qui triple le nombre de contrôles. L'ANFR sera en charge en particulier dans les prochains mois de mesurer l'exposition des antennes avant et après le déploiement de la 5G. 4800 mesures sont prévues d'ici fin 2021, réparties sur des territoires représentatifs. Ces mesures permettront de disposer d'informations objectives sur l'exposition liée au déploiement de la 5G.

66 « V/m » ou volt par mètre :

c'est l'unité de mesure qui sert à mesurer la force d'un champ électronique.

Le Comité national de dialogue sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques

Ce Comité de dialogue a été créé par la loi dite «Abeille». Placé au sein de l'ANFR, ce comité participe à l'information de l'ensemble des participe à l'information de l'ensemble des participe à l'information de l'ensemble des parties prenantes (associations, opérateurs et constructeurs, collectivités et représentants de l'administration), notamment sur les niveaux d'exposition aux ondes dans notre environnement et les outils de concertation. Ce Comité aspire à être un lieu de concertation et d'échanges constructifs sur les études menées ou à encourager pour une mélleure compréhension de l'exposition engendrée par les antennes, objets communicants et terminaux sans fil. Il n'a pas vocation à traiter des sujets sanitaires, qui font l'objet d'études et de concertations au sein de l'ANNES. Il est présidé par Michel Sauvade, maire et représentant de l'Association des Maires de France.

Mais aussi des contrôles sur les équipements

Pour cette raison, l'ANFR réalise aussi des vérifications sur les téléphones portables sure de la conformité de ces appareils au boutique ou sur internet et fait réaliser des tests en laboratoire. Tous les résultats sont va doubler le nombre de contrôles des DAS lera 140 en 2021. Cet effort progressif d'augmentation des contrôles permettra dèles les plus vendus en France en ciblant ment liée à l'utilisation de nos équipements. lève des smartphones commercialisés en rendus publics sur le site data.anfr.fr. L'ANFR des smartphones. Alors que 70 appareils de tester dès 2020 plus de 80% des mo-L'exposition aux ondes reste essentiellemis en vente sur le marché français et s'asrespect des valeurs limites de DAS. Elle préont été contrôlés en 2019, l'ANFR en contrôparticulièrement les smartphones 5G.





Question/Réponse Comment faire mesurer l'exposition sur ma commune?

Il est possible pour n'importe quelle personne de solliciter des mesures d'exposition radioélectrique des installations radioélectriques déployées sur le territoire de sa commune. Il existe en effet un dispositif de surveillance et de mesure des ondes, mis en place depuis 2014, piloté par l'ANFR. Toute personne qui le souhaite peut remplir le formulaire de demande sur le site mesures anfr.fr. Le dossier de demande doit être signé par le maire de la commune ou une association compétente. La mesure est gratuite. L'ANFR a installé à la demande des quelques métropoles (Paris, Marseille, Nantes) des sondes qui mesurent en continu l'évolution de

LE VOCABULAIRE DE LA TECHNOLOGIE MOBILE

DAS: une partie de l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques est absorbée par le corps humain. Pour quantifier cet effet, la mesure de référence est le débit d'absorption spécifique (DAS), pour toutes les ondes comprises entre 100 kHz et 10 GHz. Le DAS s'exprime en Watt par kilogramme (W/kg).

10 - L'essentiel sur la 5G

W



Quels sont les effets des ondes sur la santé?

Même si les niveaux d'exposition aux ondes ces ondes sur la santé sont étudiés de très et du travail (ANSES) a publié de nombreux resteront faibles avec la 5G, les effets de taire de l'alimentation, de l'environnement travaux de recherche ces dernières années sur les ondes et la santé. En l'état actuel des connaissances, l'Agence ne conclut pas à l'existence d'effets sanitaires dès lors que les valeurs limites d'exposition réglemenprès. L'Agence nationale de sécurité saniaires aux ondes sont respectées.

aux bandes de fréquences utilisées par 26GHz, moins bien connue, et qui n'est pas encore utilisée par la téléphonie mobile depuis des années, comme les scanners En janvier 2020, l'ANSES a publié un rapport préliminaire qui s'intéresse spécifiquement la 5G. L'ANSES complètera son expertise, notamment sur la bande de fréquences (d'autres services utilisent déjà cette bande d'aéroports, les stations satellites, les faises travaux de l'ANSES se poursuivront par ceaux hertziens, les radars automobile...). e prochain rapport est prévu pour 2021. ailleurs au fur et à mesure des projets de déploiements de la 5G. 1. Rapport de l'inspection générale des affaires sociales, de l'inspection générale des finances, du conseil général de l'économie et du conseil général de l'environnement et du développement durable: https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article794

les autres pays? Un groupe d'experts issus des inspections comparative portant sur le déploiement en appelant à poursuivre les recherches sur les bandes de fréquences comme la 26GHz et les éventuels effets à long non avérés dès lors que les valeurs limit générales de l'État a mené une étude que les effets sanitaires de la 5G sont qu'à l'étranger les agences sanitaires qui se sont prononcées considèrent de la 5G à l'étranger¹. Ils concluent d'exposition sont respectées, tout Et dans





La 5G a-t-elle des effets sur l'environnement ?

La consommation énergétique du réseau 5G

L'efficacité énergétique du réseau 5G a été tion (fonctionnalités d'économie d'énergie et de mise en veille). On estime que la 5G à la 4G d'ici à 2025, pour une amélioration terme, dans certains territoires les plus prise en compte dès la phase de concepva entrainer une amélioration de l'efficacité énergétique d'un facteur 10 par rapport à terme d'un facteur 20 et plus¹. À court denses, la 5G est la seule manière d'éviter la saturation des réseaux sans remettre des antennes 4G qui consommeraient beau-

> Limiter nos consommations

ce qu'on appelle «l'effet rebond». Notre Cependant, les possibilités offertes par la mentation des usages du numérique, c'est 5G entraineront probablement une augusage du numérique est en constante augmentation, avec ou sans la 5G. Selon l'Arcep, la consommation de données mobiles a été multipliée par 10 entre 2015 et 2019. La 5G devrait présenter un meilleur bilan sions l'augmentation de notre consommaénergétique, à condition que nous maitriion de données.

Réduire l'empreinte environnementale du numérique

environnementale du numérique a été annoncée par Barbara Pompili, Bruno Le Maire et Cédric O lors du colloque du 8 octobre 2020 «Numérique environnemental du numérique. Une stratégie interministérielle visant à réduire l'empreinte représentent qu'une petite part de l'impact transitions ». Les détails de celle-ci seront et environnement : faisons converger les Les réseaux de télécommunication ne 'année 2020.

a transition environnementale La 5G : des opportunités pour

de rendre plus efficaces nos systèmes agrià développer des réseaux intelligents qui aisable de la transition environnementale afin coles, industriels, logistiques etc. La 5G, en permettant de développer des outils utiles La 5G permettra par exemple de contribuer tion d'eau ou d'électricité (adaptation de etc.). La 5G sera donc un levier incontournable de la transition écologique si ses ap-Les innovations sont une condition indispenpour maîtriser notre impact environnemental, jouera un rôle clé dans ces innovations. deront à mieux maitriser notre consomma-'arrosage au niveau d'humidité dans le sol, meilleure régulation du chauffage collectif, plications sont intelligemment utilisées.



Question/Réponse

environnemental du numérique? Comment mesurer l'impact

gains d'efficacité, etc.). L'Arcep et l'Ademe ont été qu'ils supportent en France et proposer des leviers le positif (déplacements évités, dématérialisation, des réseaux de télécommunication et des usages saisies par le Gouvernement en juillet 2020 pour complexe à mesurer car de nombreuses choses L'impact environnemental du numérique est électrique des data-centers, etc.) mais aussi (fabrication des terminaux, consommation doivent être prises en compte : le négatif quantifier l'empreinte environnementale de réduction de ceux-ci.

OUEL DEPLOIEMENT

DANS LES TERRITOIRES ?

tout le territoire Une couverture fixe et mobile de qualité sur

Le déploiement de la 5G se fait en parallèle optique dans les zones qui n'en bénéficient obligations de déploiement des opérateurs du déploiement de la 4G et de la fibre pas encore. Il est indépendant des dans ces deux domaines.

Le New Deal Mobile

Le New Deal Mobile a été conclu entre l'État et les opérateurs en 2018. Il engage ces derniers à un certain nombre d'actions pour améliorer la couverture mobile sur tout le territoire métropolitain dans le cadre des autorisations d'utilisation de fréquences attribuées par l'Arcep. Ces obligations d'aménagement numérique du territoire prévoient notamment:

- · le passage à la 4G de la quasi-totalité (99%) du réseau existant fin 2020
- la couverture des axes routiers prioritaires par Bouygues, Orange et SFR fin 2020
- verture (zones blanches ou grises) idenla mise en service de plus de 600 à 800 nouveaux sites par an et par opérateur, dans le cadre du Dispositif de Couverture Ciblée (DCC). Ces nouveaux pylônes sont installés dans les zones de mauvaise coutifiées par des équipes projets locales co-présidées par le préfet et le président du conseil départemental

La préparation de la 5G

 premiers lancements commerciaux dans la bande 3,5 GHz (enchères) • attribution des fréquences dans la bande?

JUILLET

consultation publique par l'Arcep sur les modalités et conditions d'attribution des fréquences 5G

OCTOBRE

sur l'attribution de nouvelles fréquences e consultation publique de l'Arcep \bigcirc pour la 5G

FÉVRIER ET JUIN

publication de la feuille de route de la France

DÉCEMBRE

consultation publique du Gouvernement

consultation publique de l'Arcep « De nouvelles fréquences pour le très haut débit dans les territoires, pour les entreprises, la 5G et l'innovation »



nise à l'agenda européen

Le Plan France Très Haut Débit

fixe, l'État s'est engagé à garantir l'acle déploiement de la fibre optique jusqu'à cès de tous les citoyens au bon débit (> à 8 Mbit/s) d'ici fin 2020, à doter l'ensemble (> à 30 Mbit/s) d'ici 2022 et à généraliser bilise plus de 3,3 milliards d'euros pour permettre, avec les collectivités territoriales, en moyenne 19000 nouveaux locaux ont En ce qui concerne l'accès à un internet des territoires de réseaux très haut débit l'abonné (FttH) à horizon 2025. L'État mod'atteindre ces objectifs. La France est un des pays européens qui déploie le plus rapidement la fibre sur son territoire : en 2019, été rendus raccordables chaque jour.

les déploiements de la 4G se poursuivent, comme

En parallèle du déploiement de la 5G,

Faut-il déployer la 5G alors que

a 4G n'est pas encore partout

sur le territoire?

Question/Réponse

ceux de la fibre optique. Les opérateurs ont pris

des zones blanches en 4G et de déploiement

des engagements en termes de résorption

de la fibre optique, et devront les respecter.

Quelle complémentarité

entre 5G et fibre ?

positif de couverture mobile et soutient les projets de déploiements de la fibre optique ritoires (ANCT) accompagne les territoires pour identifier les zones à couvrir du dis-L'Agence nationale de la cohésion des terdans les zones d'initiative publique.

La 5G permet d'offrir une connexion en Très Haut du réseau 5G, pour raccorder les antennes pour La fibre optique permet d'apporter le Très haut débit dans les logements par voie filaire, ce qui débit y compris en mobilité. La fibre optique est également nécessaire au fonctionnement assurer un très haut débit jusqu'au cœur du assure une grande stabilité de la connexion.

La 5G, un déploiement progressif et équilibré entre les territhires

es opérateurs télécoms commencent à lancer en général leurs services dans les zones où la clientèle est la plus importante, en prarique les zones les plus habitées.

particulièrement exigeantes en matière de sition de l'Arcep, prévoient pour les opérateurs des obligations de déploiement, arrêtées par le Gouvernement sur propo-Les conditions d'utilisation des fréquences, couverture du territoire.

à un déploiement **66** L'Arcep veille équilibré entre territoires.

Les obligations fixées par l'ARCEP

- 3 000 sites devront être déployés avant fin 2022 en bande 3,4 3,8 GHz, 8 000 en 2024 et les 10 500 sites devront être atteints en 2025.
- des territoires d'industrie, hors des principales 25% des sites en bande 3,4 - 3,8 GHz devront les commures des zones peu denses et celles être déployés dans une zone rassemblant
- la bande passante, dès 2022, au moins 75% de l'ensemble des sites existants devront bénéficier d'un débit au moins égal à 240 Mbit/s au niveau de chaque site. Pour répondre aux besoins croissants de
- être couverts en 2025, et les routes principales Les axes de types autoroutes devront

LES ÉLUS, UN RÔLE CLÉ DANS DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA 5G

éjà très mobilisés dans les projets d'amélioration de la couverture numérique du territoire (fibre et 4G), les élus locaux ont un rôle clé à jouer dans l'information et la concertation sur la 5G. Pour leur permettre de jouer leur rôle, plusieurs outils et dispositifs sont à leur disposition.

La loi du 9 février 2015 dite loi «Abeille» a permis de renforcer le rôle du maire et de définir les outils à sa disposition. Elle a notamment créé le Comité de dialogue relatif aux niveaux d'exposition du public aux ondes. Ce Comité participe à l'information des élus sur les niveaux d'exposition aux ondes et sur les outils de concertation.

L'État a récemment mis en place une enceinte de dialogue et de transparence sur la 5G, dans le cadre du comité de Concertation France Mobile, afin d'informer les associations d'élus et de construire avec elles les conditions de la transparence.

Les références réglementaires

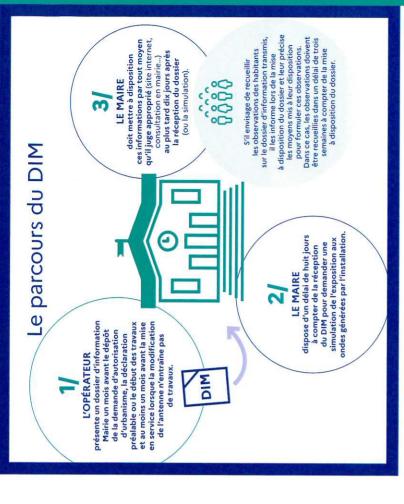
- article L. 34-9-1 du Code des postes et des communications électroniques
- article R. 20-29 du Code des postes et des communications électroniques
- arrêté du 12 octobre 2016 (NOR : ECFI1609979A)

Focus sur le Dossier d'Information Mairie

Lorsqu'un opérateur envisage d'installer (dès la phase de recherche du site) ou de modifier substantiellement une antenne (avec un impact sur le niveau d'exposition), il doit en informer le Maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et lui présenter un Dossier d'Information Mairie (DIM).

Le contenu du DIM est fixé par un arrêté du 12 octobre 2016. Il comprend notamment l'adresse de l'installation concernée, un calendrier du déroulement des travaux, la date prévisionnelle de mise en service, les caractéristiques techniques de l'installation (nombre d'antennes, fréquences utilisées, puissance d'émission...). Il recense également la liste des crèches, établissements scolaires et établissements de soins situés à moins de 100 mètres de l'installation.

Loi «Abeille»: la loi n°2015-136 du 9 février 2015 modifiée, dite loi «Abeille», relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes diectromagnétiques a notamment renforcé le rôle des maires.



LES AUTRES OUTILS DE DIALOGU

- Des réunions d'information avec les opérateurs et les pouvoirs publics à la demande des élus du territoire.
- Le maire ou le président d'EPCI peut saisir le préfet de département d'une demande de médiation (instance de concertation départementale) lorsqu'il l'estime nécessaire concernant une installation radioélectrique existante ou projetée.
- Le maire peut demander à tout moment une mesure de l'exposition aux ondes sur sa commune, via le site mesures. anfr.fr.







Question/Réponse

Comment savoir
où la 5G est déployée
sur mon territoire
ou quand elle le sera?

prévisionnels de chaque opérateur. L'ARCEP seront recensés les sites existants et à venir. service 5G et la qualité de service associée. a aussi demandé aux opérateurs de publier d'Information Mairie, au minimum un mois de données inédites sur les déploiements des cartographies permettant d'informer les consommateurs sur la disponibilité du y installer la 5G, vous recevrez un Dossier les sites déjà existants sur votre territoire. Sur le site cartoradio.fr vous pouvez voir L'ARCEP mettra également en place un Dès 2021, l'observatoire sera complété observatoire des déploiements 5G, où la modification d'un site existant pour Par ailleurs, si un opérateur projette l'installation d'un nouveau site ou avant le début des travaux.

Existe-t-il plusieurs types

On entend parfois parler de fausse 5G.
Or, il n'y a pas de fausse 5G ou de vraie 5G.
In 'y a qu'une seule technologie qui
va s'appuyer sur des bandes de fréquences
avec des performances en débit variées
et il est important de se réfèrer aux
cartes de couverture des opérateurs qui
préciseront les informations sur le débit
disponible. Les fonctionnalités de la 5G
seront introduites progressivement
et l'ensemble des gains de performance
apparaîtront dans queiques années.

Les opérateurs sont-ils tenus d'envoyer un DIM ?

Il a été demandé aux opérateurs de été phonie mobile d'informer systématiquement les élus locaux lors de tout passage à la 5G, notamment par l'intermédiaire du Dossier d'information Mairie (DIM), quelles que soient les bandes de fréquences mobilisées et les modalités de mise en œuvre.



Question/Réponse

e souhaite la 5G sur mon cerritoire, comment faire ?

Ce sont les opérateurs qui décident des zones de déploiement, en respectant les objectifs fixés dans le cadre de la procédure d'attribution des fréquences. Si une collectivité verut susciter de nouveaux usages par exemple, en favorisant une expérimentation sur son territoire, elle peut se rapprocher des opérateurs, et se coordonner avec les initiatives portées par les entreprises et industriels de son territoire.

Puis-je m'opposer au déploiement de la 5G sur mon territoire ?

Les maires ne peuvent, ni au titre de leurs pouvoirs de police générale ni en se fondant sur le principe de précaution, s'opposer à l'implantation d'antennes pour des considérations sanitaires (CE, Ass., 26 octobre 2011, n° 326492).

Je suis interrogé(e) sur la 5G, comment apporter une réponse fiable ?

Le présent guide peut servir de base pour répondre à vos questions, et peut être mis à disposition de la population sur votre farrinoire.

Pour aller plus loin, vous pouvez :

- consulter les l'essources de l'ARCEP et de l'ANFR mises à disposition sur leur site. vous rapprocher des associations d'élus qui participent au Comité de dialogue de l'ANFR ou pur comité france mobile.
 - solliciter les apérateurs pour plus d'information.

En savoir plus sur les cartes de couverture

https://www.alcep.fr/actualites/ les-communiques-de-presse/detail/ n/5g-221020.html



Le site de l'ANSES :

https://www.anses.fr/fr

Tous les rapports de l'ANSES sur les ondes et la santé y sont disponibles en téléchargement (ANSES 2013, 2016, 2019 et 2020).

Le rapport IGAS-IGF-CGE-CGED:

Pour aller plus loin

https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article794

Ce rapport compare le déploiement international de la 5G, et plus précisément sur ses aspects techniques et sanitaires.

Le site de l'ARCEP:

https://www.arcep.fr/

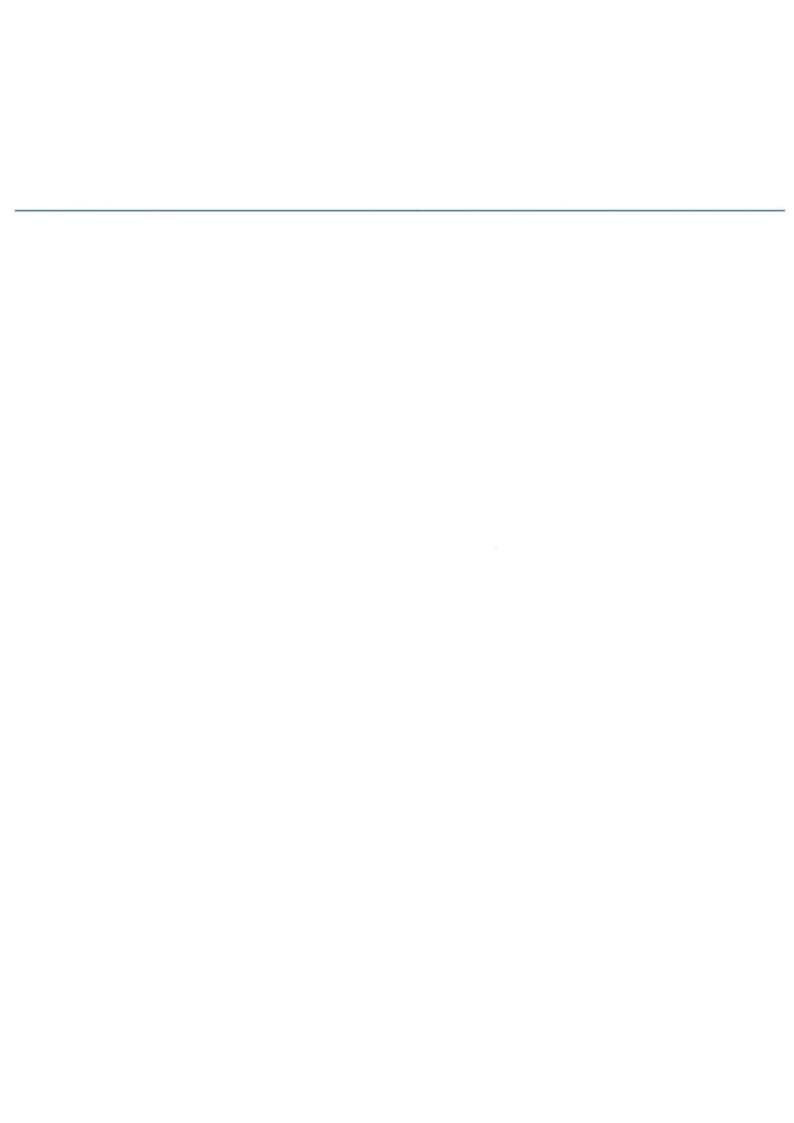
Pour en savoir plus sur les obligations des opérateurs en termes de couverture fixe et mobile et l'avancé des déploiements 5G.

Le site de l'ANFR:

https://www.anfr.fr/accueil/

Pour en apprendre plus sur les mécanismes de contrôle et de surveillance de l'exposition du public aux ondes.





2540811149T00001 00000 **1E00645412725**

Mairie - Tignieu-Jameyzieu 10 Place de la Mairie BP 1 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU